

LA MORPHOLOGIE DU PRONOM EN SONINKÉ

Nazam Halaoui

Institut de Linguistique Appliquée, Abidjan

A partir d'une hypothèse de Maurice Houis, on voudrait montrer dans le présent article, qu'en soninké de Mauritanie, une analyse des pronoms, d'abord synchronique, ensuite diachronique, révèle que ceux-ci sont en majorité formés, comme les noms, d'une base lexicale et d'un morphème nominal.

Using an hypothesis by Maurice Houis, this article seeks to show that, in Soninke of Mauritania, synchronic and diachronic analyses of pronouns reveal that, just like nouns, the latter are mostly formed from a lexical base and a noun morpheme.

Observant que les pronoms assument les fonctions imparties aux constituants nominaux, et forment ainsi une sous-classe de ceux-ci, et constatant que, dans certaines langues, ils partagent avec les noms les mêmes morphèmes grammaticaux, Maurice Houis a émis l'hypothèse selon laquelle le pronom s'organise, à l'instar du constituant syntaxique, en une base lexicale et un morphème majeur. A partir de cette hypothèse, on voudrait montrer dans le présent article, qu'en soninké de Mauritanie, une analyse des pronoms, d'abord synchronique, ensuite diachronique, révèle que ceux-ci sont en majorité formés, comme les noms, d'une base lexicale et d'un morphème nominal.

INTRODUCTION¹

Des travaux de Maurice Houis, il ressort, en ce qui concerne la morphologie du pronom dans les langues africaines, une hypothèse qui mérite d'être étudiée. Observant que les pronoms assument les fonctions imparties aux constituants nominaux et que, de là, ils forment, au même titre que les noms, une sous-classe de ceux-ci, et constatant que, dans certaines langues ils partagent avec les noms l'usage des mêmes morphèmes grammaticaux, ce linguiste propose de concevoir, à titre d'hypothèse, le pronom comme étant organisé, à l'instar du constituant syntaxique, en une base lexicale et un morphème majeur (1977:37-38 et 1983:15).

Le soninké de Mauritanie, langue mandé dont il sera question ici, apparaît comme un terrain de vérification, sinon de confirmation, de l'hypothèse formulée. En effet, si un premier constat révèle dans cette langue des pronoms à formes multiples et des pronoms à forme unique, une analyse approfondie montre que d'une part, les premiers partagent avec les noms les mêmes morphèmes, mais en faisant usage de bases propres, et que d'autre part, au sein des autres, certains peuvent, par regroupement, révéler ces mêmes segments, d'autres autorisent, en diachronie, une hypothèse sur une telle organisation enfin, rares sont ceux qui entrent dans l'énoncé à travers un segment inanalysable.

Dans le but d'aboutir à la conception selon laquelle, en soninké de Mauritanie, le pronom, en tant que constituant syntaxique, révèle l'association d'une base lexicale et d'un morphème majeur, on décrira d'abord, en en faisant ressortir les segments constitutifs, les pronoms à formes multiples, majorité écrasante des formes attestées, et on analysera ensuite, en fonction de la connaissance acquise, ceux supposés à forme unique, en distinguant les pronoms dits personnels qui, en synchronie pour certains ou en diachronie pour d'autres, sont à rattacher aux précédents, des pronoms qui, effectivement, ne montrent, quel que soit le contexte, qu'une seule forme.

¹ Le présent article, qui est une réflexion de l'auteur sur l'organisation du pronom, prend appui sur une observation des pronoms du soninké réalisée à l'Institut des Langues Nationales (I.L.N.) de Nouakchott avec la collaboration de MM. Mamadou Samassa, Lassana Diallo, Sourakhé O. Diarra, Ibrahima Fade, Mamadou Galledou et Sadio Soumaré, membres de l'atelier soninké de cet institut.

1. LES PRONOMS A FORMES MULTIPLES

On appelle pronom à formes multiples, un pronom qui manifeste plus d'une forme, et qui véhicule un sens lexical commun à toutes ses formes et une valeur grammaticale spécifique à chacune de celles-ci. On reconnaît aujourd'hui en soninké huit pronoms à formes multiples offrant au locuteur vingt-six formes disponibles. Ceux-ci manifestent chacun soit quatre formes, un singulier et un pluriel, générique ou spécifique, soit deux formes, un singulier, générique ou spécifique, ou un générique, singulier ou pluriel.

Les pronoms à formes multiples ne seront pas tous présentés et analysés ici. Certaines formes montrant la même organisation, il suffira de retenir les pronoms dont les formes sont représentatives de l'ensemble des formes attestées, c'est-à-dire les pronoms types. Ceci permet, tout en tenant compte des autres pronoms, de faire l'économie de leur présentation et de leur analyse, d'autant plus qu'est proposé, dans §4 un tableau morphologique présentant l'intégralité des pronoms du soninké.

1.1 LES PRONOMS TYPES

Seront traités ici, l'indéfini *yògo*, les interrogatifs *kó* et *ká* et le démonstratif *ké*.²

1.1.1. Les formes offertes par le pronom indéfini sont un générique singulier *yògo* et un générique pluriel *yògonu*. Celles-ci montrent une aptitude à assumer toute fonction impartie aux nominaux.

- (1) *yògo rí*
Quelqu'un (un certain) est venu.
- (2) *wáagì dà yògo kátu*
Waagi ACC quelqu'un frapper³
Waagi a frappé quelqu'un (un certain).
- (3) *yògonu dága*
Certains sont partis.
- (4) *léminen' táje kátta yògonu*
L'enfant s'est dirigé vers certains (vers des gens).
- (5) *gùnbo yògo gáage*
un[^]boeuf un[^]certain vendre[^]ACC
Un certain boeuf a été vendu.

Comparons les deux formes *yògo* et *yògonu*. On constate que le passage du singulier au pluriel s'effectue dans l'association du segment *-nu* au pronom singulier. L'indéfini et le générique étant les valeurs qui sont exprimées par ces deux formes, elles le sont par le segment *yògo-* qui leur est commun. Le singulier et le pluriel étant par contre les valeurs qui opposent nos deux formes, on doit reconnaître que le segment *-nu*, qui permet de distinguer celles-ci, véhicule le pluriel qui est rattaché à la forme à laquelle il appartient. Ceci implique, par voie de conséquence, que le singulier qui est rattaché à la forme *yògo* est véhiculé par une marque à signifiant latent Ø.

² L'alphabet utilisé ici est celui qui est en usage à l'I.L.N. Les tons lui sont ajoutés par l'auteur. Les accents aigu et grave représentent les tons lexicaux haut et bas, l'apostrophe représente le ton du spécifique. Orthographique, la transcription adoptée ici s'efforce autant que faire se peut d'être en conformité avec la phonologie de la langue. Cependant, à l'intérieur d'un même segment graphique, pour des raisons d'ordre pédagogique, elle admet quelques écarts qui lui donnent alors un caractère phonétique, tels l'allongement vocalique, la gémination consonnantique ou l'assimilation régressive qui sont notés.

³ La traduction mot à mot est seulement donnée quand l'ordre des mots de la traduction propre est différent de celui des mots de l'énoncé soninké traduit, ou quand le sens ne peut être clairement rendu dans cette même traduction.

1.1.2. L'interrogatif ici en question offre les quatre formes que sont **kó**, **kóonu**, **kón'**, et **kóonun'**. Le sens lexical commun à celles-ci est l'interrogatif subjectif. Les valeurs grammaticales en présence sont le générique qui est véhiculé par **kó** et **kóonu**, le spécifique qui l'est par **kón'** et **kóonun'**, le singulier qui est exprimé par **kó** et **kón'**, enfin le pluriel qui l'est par **kóonu** et **kóonun'**.

Les formes **kó** et **kóonu** sont attestées à l'état isolé, en tant que question succédant à un énoncé, mais aussi en fonction d'objet ou de circonstant. Les formes **kón'** et **kóonun'** apparaissent en fonction de sujet. Enfin, chacune de ces formes peut être intégrée dans un syntagme nominal.

- (6) **yàxaren' dága. kó?**
La femme est partie. Laquelle?
- (7) **léminun' rí. kóonu?**
Les enfants sont venus. Lesquels?
- (8) **sáajò dà kó kátu?**
Saajo ACC lequel? frapper
Saajo a frappé lequel?
- (9) **yúgon' dóxo kóonu?**
L'homme a grondé lesquels?
- (10) **kón' dà máaron' yíga?**
qui? ACC le^riz manger
Qui a mangé le riz?
- (11) **kóonun' má jín' míni?**
lesquels ACC l'eau boire
Lesquels n'ont pas bu l'eau?
- (12) **kó gùnbón' kára?**
de^qui? le^boeuf mourir^ACC
Le boeuf de qui est mort?
- (13) **Kíbilì dò kóonun' dága?**
Kibili et lesquels sont partis?

Au sein des formes de ce pronom, comparons **kó** qui véhicule un générique singulier, à **kóonu**, qui véhicule un générique pluriel. Le passage du singulier au pluriel s'effectue ici dans l'association du segment **-onu** au pronom singulier. L'interrogatif subjectif et le générique étant les valeurs qui sont rendues par chacune de ces formes, on peut admettre qu'elles le sont par le segment **kó-** qui est commun à celles-ci. Le singulier et le pluriel étant par contre les valeurs qui opposent ces formes, on doit reconnaître que le segment **-onu** qui permet de distinguer celles-ci véhicule le pluriel qui est rattaché à la forme à laquelle il appartient, ce qui implique que le singulier qui est rattaché à la forme **kó** est rendu par une marque à signifiant latent Ø.

Comparons maintenant le générique singulier **kó** au spécifique singulier **kón'**. Le passage du générique au spécifique s'opère dans l'association au pronom générique de la combinaison de deux éléments. Il s'agit d'une part, d'un trait de nasalité, noté ici **n**, qui vient s'associer à la finale **-o**, et d'autre part, d'une élévation de la hauteur tonale à laquelle est émise la forme **kó**, symbolisée ici par une apostrophe. L'interrogatif subjectif et le singulier étant les valeurs communes à ces formes, on peut admettre qu'elles sont véhiculées par le segment **kó-** commun à celles-ci. Le générique et le spécifique étant les valeurs qui les opposent, on doit reconnaître que le trait de nasalité et l'élévation tonale, qui impliquent la différence entre les signifiants de celles-ci,

véhiculent le spécifique qui est rendu par la forme à laquelle ils appartiennent, ce qui, ici encore, impose d'admettre que le générique qui est rendu par la forme *kó* est véhiculé par une marque à signifiant latent Ø.

Enfin, la comparaison du pluriel spécifique *kóonun'* au singulier spécifique *kón'* et au pluriel générique *kóonu* permet de retrouver d'une part, le segment *-onu* du pluriel et la marque Ø du singulier, et d'autre part, la combinaison du trait de nasalité et de l'élévation tonale, qui frappe ici la voyelle *u*, véhiculant le spécifique, et la marque Ø du générique.

1.1.3 L'autre interrogatif ici retenu offre les quatre formes que sont *ká*, *kánnu*, *kán'*, et *kánnun'*. Le sens lexical commun à celles-ci est l'interrogatif alternatif. Les valeurs grammaticales qui apparaissent sont le générique qui est véhiculé par *ká* et *kánnu*, le spécifique qui l'est par *kán'* et *kánnun'*, le singulier qui est rendu par *ká* et *kán'*, enfin le pluriel qui l'est par *kánnu* et *kánnun'*.

Sont attestées, à l'état isolé, en tant que question faisant suite à un énoncé, les formes *ká* et *kánnu*. Les formes *kán'* et *kánnun'* montrent, quant à elles, une aptitude à assumer toute fonction impartie aux nominaux.

- (14) *sí kára. ká?*
Un cheval est mort. Lequel?
- (15) *káanu xénu. kánnu?*
Des maisons sont tombées. Lesquelles?
- (16) à *yàxaren' rí. kán' rí ?*
de[^]lui la[^]femme venir[^]ACC laquelle? venir[^]ACC
La femme de lui est venue. Laquelle est venue?
- (17) *wáagi dà kán' kári?*
Waagi ACC lequel? tuer
Waagi a tué lequel (quel boeuf)?
- (18) *yúgon' tájéne káttá kánnun'?*
L'homme se dirige vers lesquelles (quelles maisons)?
- (19) *kán' léminen' dága?*
de[^]quelle[^]situation? l'enfant partir[^]ACC
Quel enfant est parti?
- (20) à *dà kán' káanun' tága?*
il ACC de[^]quelle[^]situation? les[^]maisons construire[^]ACC
Il a construit quelles maisons?

Comparons le générique singulier *ká* au générique pluriel *kánnu*. Le passage du singulier au pluriel s'effectue ici dans l'association au pronom singulier du segment *-nnu*. L'interrogatif alternatif et le générique étant les valeurs communes à ces deux formes, on peut admettre que ces valeurs sont véhiculées par le segment *ká-* qui est commun à celles-ci. Le singulier et le pluriel étant les valeurs qui les opposent, on doit reconnaître que le pluriel est véhiculé par le segment *-nnu* qui permet de les distinguer, le singulier étant bien sûr véhiculé par une marque à signifiant latent Ø.

Il apparaît inutile de comparer le singulier générique *ká* au singulier spécifique *kán'*, afin d'en induire le passage du générique au spécifique, celui-ci étant en tout point identique à celui qui a été constaté dans la comparaison des interrogatifs *ko* et *kón'* en §1.1.2, et le commentaire accompagnant celle-ci restant valable ici.

Enfin, la comparaison du pluriel spécifique **kánnun'** au singulier spécifique **kán'** et au pluriel générique **kánnu** permet de retrouver, dans le premier cas, le segment **-nnu** du pluriel et la marque \emptyset du singulier, et, dans le second, la combinaison du trait de nasalité et de l'élévation tonale, qui apparaît ici dès la voyelle **a**, véhiculant le spécifique, et la marque \emptyset du générique.

1.1.4. Le démonstratif propose les quatre formes que sont **ké**, **kú**, **kén'** et **kún'**. Le sens lexical commun à celles-ci est le démonstratif ostensif. Les valeurs grammaticales rendue sont le générique qui est véhiculé par **ké** et **kú**, le spécifique qui l'est par **kén'** et **kún'**, le singulier qui apparaît dans **ké** et **kén'**, enfin le pluriel qui est manifesté par **kú** et **kún'**.

Les formes de ce pronom montrent une aptitude à assumer toute fonction impartie aux nominaux.

- (21) **ké má dága**
Celui-ci n'est pas parti.
- (22) **Jínmè dà ké kátu**
Jinme ACC celui-ci frapper
Jinme a frappé celui-ci.
- (23) **kú rí**
Ceux-ci sont venus.
- (24) **ín má kú kà**
je ACC^NEG ceux-ci insulter
Je n'ai pas insulté ceux-ci.
- (25) **kén' dà òòroken' bóoxo**
celui-ci ACC le^boubou déchirer
Celui-ci a déchiré le boubou.
- (26) **Kólì dà gùllan' sédi kén' yà**
Koli ACC le^caillou jeter celui-ci sur
Koli a jeté le caillou sur celui-ci.
- (27) **kún' xénu**
Ceux-ci sont tombés.
- (28) **à dà jín' jòxu kún' kánmà**
il ACC l'eau verser ceux-ci sur
Il a versé l'eau sur ceux-ci.

Comparons le générique singulier **ké** au générique pluriel **ku**. On constate que le passage du singulier au pluriel s'effectue ici dans la substitution de la voyelle **u** à la voyelle **e**.

Comparons ensuite le générique singulier **ké** au spécifique singulier **kén'**. Le passage du générique au spécifique s'opère ici d'une part, dans la substitution de la voyelle **ε** à la voyelle **e**, et d'autre part, dans l'association à la nouvelle voyelle de la combinaison d'un trait de nasalité et d'une élévation tonale, éléments rencontrés dans l'analyse des interrogatifs **kó** en §1.1.2 et **ká** en §1.1.3.

Comparons maintenant le générique pluriel **kú** au spécifique pluriel **kún'**. Le passage du générique au spécifique s'effectue ici dans la seule association, à la voyelle **u** du pronom générique, de la combinaison du trait de nasalité et de l'élévation tonale. Ici, on peut admettre, ainsi que cela a déjà été constaté, que cette combinaison véhicule

la valeur du spécifique, et qu'elle s'oppose à une marque à signifiant latent \emptyset qui véhicule la valeur du générique.

Enfin, la comparaison du spécifique singulier **kén'** et du spécifique pluriel **kún'** révèle un passage du singulier au pluriel qui s'effectue dans la seule substitution de la voyelle **u** à la voyelle **ε**.

1.2 UNE SYNTHÈSE SUR LES MARQUES

Si, des analyses précédentes, il ressort que les valeurs du singulier et du générique sont chacune véhiculées par une marque \emptyset , qui est à signifiant latent et qui, de ce fait, ne demande aucune précision supplémentaire, il n'en est pas de même des marques à signifiant manifeste, qui sont attestées dans la formation du pluriel et dans celle du spécifique, qui sont caractérisées, chacune et selon le pronom considéré, par un ou plusieurs traits, et qui, de ce fait, demandent à être précisées.

1.2.1. L'observation des pronoms spécifiques révèle, tant au sein des pronoms présentés qu'au sein des autres pronoms à formes multiples l'existence de la combinaison des deux éléments que sont le trait de nasalité et l'élévation tonale.⁴ En association au pronom générique, singulier ou pluriel, cette combinaison apparaît soit seule, dans tous les pronoms pluriels, c'est-à-dire dans les interrogatifs **kóonun'** 'lesquels?' et **kánnun'** 'lesquels?', l'identifiant **méenun'** 'les identiques de', et les démonstratifs **kún'** 'ceux-ci' et **kùtúurun'** 'les autres' et dans les deux pronoms singuliers que sont les interrogatifs **kón'** 'lequel?' et **kán'** 'lequel?', soit accompagnée d'une substitution de la voyelle **ε** à la voyelle **e**, dans tous les autres pronoms singuliers, c'est-à-dire l'identifiant **mén'** 'l'identique de', l'interrogatif **mánnen'** 'quoi?' et les démonstratifs **kén'** 'celui-ci' et **kítéeren'** 'l'autre'.

A partir d'un tel constat, on peut reconnaître comme marque du spécifique, en conformité, il faut le signaler, avec ce que révèlent les faits dans le nom, la combinaison d'un trait de nasalité et d'un ton sur-haut. Cette combinaison peut apparaître seule et alors impliquer la nasalisation de la voyelle finale du pronom générique et l'assimilation du ton de celui-ci par le ton sur-haut. Elle peut aussi apparaître accompagnée d'une substitution de la voyelle **e** par la voyelle **ε**. Quand celle-ci a lieu à la finale du pronom, cas de **mén'**, **mánnen'** et **kén'**, compte tenu des apertures respectives des voyelles **ε** et **e**, on peut admettre que la substitution de la première à la seconde n'est en fait que la nasalisation de celle-ci, qui résulte de son association au trait de nasalité, et qui a impliqué son ouverture et sa réalisation en la voyelle **ε**. Quand la substitution a lieu, et à la finale, et à la médiane du pronom, cas de **kítéeren'**, elle peut s'expliquer d'abord par la nasalisation et l'ouverture de la voyelle **e** comme précédemment, et ensuite par un processus d'harmonisation de la voyelle médiane **ee** avec la voyelle finale nasalisée **en**.

L'association de la marque du spécifique implique donc soit seulement un processus d'assimilation et un autre de nasalisation, soit ces mêmes processus associés à une ouverture vocalique et, dans un cas, à une harmonisation vocalique.

1.2.2. L'observation des pronoms pluriels révèle, tant au sein des pronoms présentés qu'au sein des autres pronoms à formes multiples, l'existence, dans la formation du pluriel, d'un segment **-nu** et d'une voyelle **u**. En association au pronom générique, le segment **-nu** apparaît, soit seul, cas du seul pronom indéfini **yògonu** 'certains', soit accompagné de la voyelle finale du pronom auquel il est suffixé, cas des interrogatifs générique **kóonu** 'lesquels?' et spécifique **kóonun'** 'lesquels?', du relatif **béenu** 'lesquels?' et des identifiants générique **méenu** 'identiques de' et spécifique **méenun'** 'les identiques

⁴ La voyelle qui, dans le pronom polysyllabique, montre l'élévation tonale, est soulignée dans le tableau morphologique proposé en §4.3.

de', soit enfin, accompagné de sa propre consonne initiale, ce qui est le cas des seuls interrogatifs générique *kánnu* 'lesquels?' et spécifique *kánnun* 'lesquels?'. Quant à la voyelle *u*, elle apparaît en substitution à toute voyelle du pronom générique dans les démonstratifs génériques *kú* 'ceux-ci' et *kùtúuru* 'autres', et spécifiques *kún* 'ceux-ci' et *kùtúurun* 'les autres'.

La présence du segment *-nu* dans huit pronoms pluriels sur les douze qu'offrent les pronoms à formes multiples, l'association directe de ce segment dans l'un de ceux-ci, le fait que la voyelle *u* apparaît dans ce segment, enfin les conditions de substitution dans lesquelles cette voyelle se manifeste, autorisent à retenir le segment *-nu*, en conformité avec ce que révèlent les faits dans le nom, comme seule marque du pluriel. Ceci, bien sûr, impose l'explication d'une part, des cas où ce segment est accompagné d'un phonème, et d'autre part, de ceux où seule la voyelle *u* apparaît.

Les premiers cas semblent devoir être interprétés comme des défenses de la langue contre d'éventuels processus d'assimilation. Il y a là quelque chose à voir avec la différenciation. En effet, l'observation de la formation du pluriel en soninké montre que de très nombreux noms ont subi, dans le passage du singulier au pluriel, un processus d'assimilation impliquant un changement de leur voyelle finale. Ainsi, *jàxe* 'mouton', *tóro* 'oreille' et *yàxare* 'femme' donnent, respectivement *jàxo*, *tóru*, et *yàxaru*. Cependant, aucun nom pluriel, dont le singulier est monosyllabique, ne révèle un tel processus. Par contre, on constate toujours, au sein de ceux-ci, un allongement de la voyelle finale du nom singulier, celle-là même qui aurait pu être assimilée si le nom avait montré une autre structure syllabique. Ainsi, *tá* 'pied', *sí* 'cheval' et *té* 'champ' donnent, respectivement *táanu*, *síinu* et *téenu*. Ceci se comprend aisément, car si un tel nom subissait une assimilation de ce type dans sa syllabe finale, qui est en fait sa seule syllabe, il perdrait automatiquement son identité phonique, compte tenu de la structure syllabique ouverte de la langue. Cette situation peut impliquer soit une confusion avec un autre monosyllabe homophone, soit la suppression du rapport segmental entre le singulier et le pluriel. En ce qui concerne le pronom, il semble qu'on doit ici considérer que, d'une part, la voyelle qui accompagne le segment *-nu* et la voyelle finale du pronom générique, en tant que voyelles identiques, ne sont qu'une seule et même voyelle allongée, et d'autre part, la consonne qui accompagne le segment *-nu* et la consonne initiale de ce même segment, en tant que consonnes identiques, ne sont qu'une seule et même consonne géminée, l'allongement vocalique et la gémination consonnantique se produisant ici dans le but de préserver l'identité phonique de la seule syllabe constitutive du pronom générique contre toute assimilation régressive éventuellement impliquée par l'association au segment *-nu*. L'usage, dans un seul pronom, de la gémination consonnantique, qui apparaît ainsi comme exceptionnel, semble devoir être justifié par l'impossibilité de l'usage de l'allongement vocalique dans ce cas, en raison de la confusion que celui-ci aurait créée, compte tenu de la présence dans la langue d'un homophone *ká* 'maison', dont les pluriels, *káanu* et *káanun*, montrent un tel allongement.

Les autres cas, caractérisés par la seule apparition de la voyelle *u* en substitution à toute voyelle du pronom générique, semblent devoir être expliqués d'une part, par l'évolution, somme toute classique, de la combinaison du segment *-nu* à un segment nominal, et d'autre part, par l'influence exercée, en raison de l'appartenance de tous les pronoms ici en question au système des démonstratifs, par la forme *kùtúuru* dans l'apparition de la forme *kú*.

Ainsi que cela est attesté dans la formation du pluriel de nombreux noms, la suffixation du segment *-nu* au pronom *kitéere* semble avoir impliqué, d'abord une désyllabation du segment et une nasalisation de la voyelle finale *-e* du pronom, en *kitéeren-u*, la nasalisation ayant été facilitée par sa pratique courante dans la formation du spécifique, ensuite une assimilation régressive de la voyelle *-en-* par la voyelle *-u*, en

kítéeru, enfin deux harmonisations successives, celle de la voyelle **-ee-** avec la voyelle **-u**, en **kítúuru**, et celle de la voyelle **-i-** avec la voyelle **-uu-** en **kútúuru**.

Quant à la suffixation du segment **-nu** au pronom **ké**, compte tenu de l'existence de la forme **kúunu**, attestée, bien que rarement, en tant que pluriel de la forme **ké**, signalée par Ousmane Diagana (1984:341), et, dans laquelle, on constate aisément un allongement vocalique, dont la seule différence avec ceux qui ont été signalés plus haut réside dans l'homophonie de la voyelle allongée avec la voyelle du segment **-nu**, il est légitime d'estimer que celle-ci a impliqué, d'abord un allongement vocalique, s'agissant ici d'un segment monosyllabique, en tant que défense contre l'assimilation de la seule voyelle en usage, en **kée-nu**, et ensuite une harmonisation de la voyelle allongée **-ee-** avec la voyelle **-u**, en **kúunu**.

Le passage de la forme **kúunu** à la forme **kú** peut s'expliquer comme suit. On sait que le rapport de sens qui existe entre **ké** et **kítéere** est identique à celui qui existe entre **kú** et **kútúuru**, s'agissant ici, entre démonstratifs d'un rapport entre ostensifs et altéritifs. On constate pourtant que le rapport de forme qui existe entre les éléments de chacun de ces couples n'est pas le même, en raison de la différence manifestée entre les voyelles initiales des pronom singuliers. On fera donc l'hypothèse que, à l'origine, les voyelles qui s'opposent ici n'étaient qu'une seule et même voyelle **e**, la voyelle **i** ayant vu le jour soit dans un débit rapide du locuteur dans la réalisation de l'altéritif singulier, soit dans la mise en jeu d'un processus de dissimilation, entre les voyelles initiale et médiane, identiques du point de vue du timbre, du même pronom. Les pronoms singuliers étaient donc **ké** et **kétéere**, ce qui impliquait, en conformité maintenant avec le rapport de sens qui existe entre ceux-ci, que **ké** se retrouvait dans **kétéere**, qui s'organisait alors en **ké-téere**. L'«autre» s'analysait alors en l'association de «celui-ci» et **-téere**, dont, hélas, on ne peut que supposer le sens aujourd'hui, le passage du ton haut au ton bas dans le segment **ké** n'étant en fait que l'association d'un ton haut, à un autre ton haut émis avec force, en raison du sens additionnel à celui de **ké** que doit véhiculer le segment **-teere** pour exprimer l'altérité, qui, réalisée, donne l'apparence d'un ton bas suivi d'un ton haut. Le pronom altéritif faisant son pluriel en **kútúuru**, la première syllabe de ce pluriel étant **ku-** et correspondant à la première syllabe du singulier qui est **ke-**, cette syllabe est apparue comme étant le pluriel de la syllabe **ke-**, et celle-ci étant aussi le pronom ostensif **ké**, le segment **ku** est apparu comme le pluriel de celui-ci, d'où l'abandon par le locuteur, facilité par le segment commun à ces deux formes, de la forme **kúunu** au profit de la forme **kú**.

Le cas particulier du passage de **kúunu** à **kú** étant mis à part, on observe que la suffixation du segment **-nu** peut être neutre et s'effectuer sans implication aucune, ou marquée et engendrer soit un allongement vocalique suivi, dans un cas, d'une harmonisation vocalique, soit une gémination consonnantique, soit enfin une assimilation régressive suivi d'une harmonisation vocalique.

2. LES PRONOMS DITS PERSONNELS

On s'inspirera de Emile Benveniste (1966:252–53) et de Maurice Houis (1977:38) et on désignera les pronoms dits personnels par les termes allocutant, allocuté et suppléant. Le pronom allocutant représente l'émetteur de l'allocution, l'allocuté en représente le récepteur, enfin le suppléant représente un contexte signifié déjà réalisé. En soninké, ces pronoms assument toute fonction impartie aux nominaux. Ils sont aujourd'hui supposés être à forme unique et, donc, inanalysables. Cependant, en tenant compte de la connaissance acquise sur les pronoms à formes multiples et des données du système nominal en général, on peut mettre à jour en synchronie une organisation des pronom singuliers et formuler en diachronie des hypothèses sur les pronoms pluriels.

2.1 L'ORGANISATION DES PRONOMS SINGULIERS

Les pronoms singuliers sont l'allocutant *ín* 'je, moi', l'allocuté *án* 'tu, toi' et le suppléant *a* 'il, lui, elle'. A ceux-ci, on associera, pour les besoins de l'analyse, le pronom réfléchi *í* 'lui-même' qui, semble-t-il, n'est attesté qu'en fonction de détermination au sein d'un syntagme nominal.

- (29) *ín rí*
Je suis venu.
- (30) *yúgon' dà ín kátu*
l'homme ACC moi frapper
L'homme a frappé moi.
- (31) *ín nán' kára*
de^moi la^vache mourir^ACC
La vache de moi est morte.
- (32) *yàxaren' dà án wánqi*
la^femme ACC toi laver
La femme a lavé toi.
- (33) *léminen' wùru kátta án ñà*
L'enfant a couru vers toi.
- (34) *án mákkan' xáwo*
de^toi le^maïs mouiller^ACC
Le maïs de toi est mouillé.
- (35) *à dà jàrinten' kári*
il ACC le^lion tuer
Il a tué le lion.
- (36) *wàxanten' xaaru à kánma*
Le fou a crié sur lui.
- (37) *à jàxon' wá yère*
de^lui les^moutons PRED^NOM ici
Les moutons de lui sont ici.
- (38) *kólì dà í kítten' xòso*
Koli ACC de^lui-même le^bras casser
Koli a cassé le bras de lui-même.
- (39) *léminen' dà í máaron' yíga*
l'enfant ACC de^lui-même le^riz manger
L'enfant a mangé le riz de lui-même.
- (40) *à dága kátta í kán' ñà*
il partir^ACC vers de^lui-même la^maison POSTPOS
Il est parti vers la maison de lui-même.

Sachant que l'association du trait de nasalité et du ton haut contribue toujours à la formation de la marque du spécifique, et constitue même, quand elle apparaît seule, cette marque, et que le ton haut en question résulte d'une élévation du ton du pronom générique, si on se situe d'abord sur le plan des signifiants des pronoms en présence, on peut admettre que la forme *ín* se décompose, en tenant compte de l'existence d'une forme *í* dans la langue, en *í-n'*, le ton haut de la forme *í* ayant été élevé, et que la forme

án s'analyse, compte tenu de l'existence d'une forme à dans la langue, en à-n', le ton bas de la forme à ayant été élevé et étant devenu un ton haut, ce qui impliquerait que les formes í et ín, mais aussi les formes à et án, constituent, dans chaque cas, les deux formes d'un même pronom.

Sachant aussi qu'on est ici en présence de pronoms véhiculant les valeurs d'un réfléchi singulier, d'un allocutant singulier, d'un allocuté singulier et d'un suppléant singulier, si on se situe maintenant sur le plan de ces valeurs, tout en tenant bien-sûr compte de l'analyse des signifiants qui précède, on peut admettre que l'allocutant singulier ín et l'allocuté singulier án sont des formes spécifiques, ce qui concorderait parfaitement avec la réalité, le 'je' et le 'tu' étant toujours définis, car nécessairement présents lors de l'allocution, et que le suppléant singulier à est une forme générique, 'il' n'étant pas admis dans celle-ci et l'objet qu'il représente en étant en principe absent, enfin, que le réfléchi singulier í est lui aussi une forme générique, qui correspond à la forme spécifique de l'allocutant ín, ce qui n'aurait rien d'étrange, car d'une part, le fait se retrouve dans d'autres langues mandé, le pronom réfléchi singulier n'étant pas le suppléant singulier, mais l'un des autres pronoms personnels singuliers,⁵ et d'autre part, sur le plan du sens de l'énoncé, dire que telle action s'est exercée sur 'je' peut tout à fait signifier que celle-ci s'est exercée sur l'agent de l'action, d'autant plus qu'il s'agit là d'un 'je' indéfini qui apparaît dans un énoncé qui n'admet comme pronom sujet que le seul suppléant singulier à, 'il, elle'.

Si on admet une telle vision des choses, on doit aussi admettre que le soninké n'organise pas les pronoms singuliers dits personnels en trois pôles distincts, comme cela est attesté en français par exemple, mais seulement en deux pôles, chacun de ceux-ci se différenciant cependant en deux autres pôles. En effet, en situant l'analyse au niveau de l'allocution, on a d'une part, à travers le segment í-, un subjectif qui, quand il est au spécifique, est le sujet de l'allocution, l'émetteur de celle-ci, c'est-à-dire l'allocutant ín 'je', et quand il est au générique, est, par voie de réflexion, l'agent de l'action, celui dont on parle, le réfléchi í 'lui-même', et d'autre part, à travers le segment à-, un altéritif qui, quand il est au spécifique, est le récepteur de l'allocution, l'autre par rapport au 'je', c'est-à-dire l'allocuté án 'tu, toi', et quand il est au générique, le représentant d'un contexte déjà réalisé, un second autre par rapport au 'je', le suppléant à 'il, elle, lui'.

Une telle analyse implique de reconnaître que le soninké fait usage d'une part, d'un subjectif réfléchi, í et d'un subjectif allocutant ín', et d'autre part, d'un altéritif suppléant à et d'un altéritif allocuté án', ce qui permet de parler d'un pronom subjectif et d'un pronom altéritif offrant chacun deux formes, un singulier générique et un singulier spécifique, et de ranger ces pronoms parmi ceux à formes multiples. Enfin, si on admet que le spécifique est, ici aussi, véhiculé par un trait de nasalité et une élévation tonale, on doit aussi admettre que le générique l'est par une marque à signifiant latent Ø.

2.2 HYPOTHÈSES SUR LES PRONOMS PLURIELS

Les pronoms pluriels sont l'allocutant ò 'nous', l'allocuté xà 'vous' et le suppléant ì 'ils, elles, eux'.

(41) ò dága

Nous sommes partis.

(42) yògo dà ò kà

quelqu'un ACC nous insulter

Quelqu'un nous a insultés.

⁵ Le bambara du Mali, par exemple, utilise comme pronom réfléchi singulier, non pas le suppléant singulier à 'il, lui, elle', mais l'allocuté singulier í 'tu'. On a ainsi: dèn' yé í kò [l'enfant.ACC.tu.laver] 'l'enfant s'est lavé', et non dèn' yé à kò [l'enfant.ACC.lui.laver].

- (43) ò tén' sòxe
de^nous le^champ cultiver^ACC
Le champ de nous est cultivé.
- (44) yúgon' dà xà xíri
l'homme ACC vous appeler
L'homme vous a appelés.
- (45) báanò gàara xà dà
Baano a menti à vous.
- (46) xà léminun' xóoro
de^vous les^enfants grandir^ACC
Les enfants de vous ont grandi.
- (47) ì sòxo
Ils ont cultivé.
- (48) mùkken' tère kátta ì yì
L'étranger a marché vers eux.
- (49) ì yillen' gábo
Le mil de eux est beaucoup.

2.2.1. L'allocutant pluriel ò apparaît comme un segment inanalysable. Cependant, on reconnaît dans la voyelle o une voyelle qui apparaît comme marque en réalisation du pluriel de nombreux noms. Elle est, au sein de ceux-ci, l'aboutissement de la suffixation de la marque -nu du pluriel au nom singulier générique, celle-ci ayant connu une désyllabation de la marque et une nasalisation de la voyelle finale du nom, et une assimilation de la voyelle nasale obtenue par la voyelle u de la marque. L'allocutant ici en question véhiculant un pluriel, on peut estimer qu'on a ici une marque du pluriel qui apparaît en tant que pronom.

Un commentaire similaire peut être fait à propos du suppléant pluriel ì. En effet, on reconnaît dans ce pronom la voyelle i qui, dans le parler soninké du Gidimaxa où la marque du pluriel est -ni, apparaît en finale du pluriel de nombreux pronoms, de tous les noms dont le singulier générique est monosyllabique, et de nombreux noms dont le singulier générique est trisyllabique. On peut donc voir ici une partie du segment -ni, et, le suppléant ici en question véhiculant un pluriel, on peut estimer qu'on a ici aussi une marque du pluriel qui apparaît en tant que pronom.⁶

Ces considérations autorisent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses. Historiquement, l'allocutant pluriel n'était pas ò, mais un segment auquel était associée la marque -nu du pluriel, le suppléant pluriel n'était pas ì, mais un segment auquel était associée la marque -ni du pluriel. Dans les deux cas, si on veut rester en accord avec les faits mis à jour dans l'étude des pronoms à formes multiples, on peut penser que ce segment était un pronom singulier générique, le pronom pluriel étant obtenu dans la suffixation à celui-ci de la marque du pluriel.

On peut ainsi estimer que l'allocutant pluriel était formé du subjectif í, qui est la forme générique de l'allocutant singulier spécifique ín' 'je', associé à la marque -nu, c'est-à-dire í-nu. Cette association aurait impliqué la désyllabation de -nu et la

⁶ La rigueur peut ici refuser l'affirmation selon laquelle un système pronominal peut comporter des formes provenant de deux dialectes différentes. Cependant, pour un certain nombre de raisons—les formes en question ne sont pas des bases, mais des morphèmes qui, de surcroît, montrent une large distribution dans la langue, car aussi utilisés dans le nom et le numéral, les locuteurs des différents parlers soninké entretiennent des rapports très étroits, les soninké étant de grands voyageurs, enfin, aucune connaissance n'est aujourd'hui disponible sur la question—l'hypothèse nous semble pouvoir être émise.

nasalisation et l'ouverture de la voyelle *i*, en **en-u**, le contact des deux voyelles ici en présence ayant donné, par assimilation, le juste milieu qu'est *ò*, le passage du ton haut au ton bas pouvant s'expliquer par la prédominance, au cours de l'assimilation, du ton de la finale du pronom qui, dans le cas général, est un ton bas. On peut aussi estimer que le suppléant pluriel était formé de l'altéritif suppléant *à*, qui, comme on le sait, est une forme générique, associé à la marque **-ni**, c'est-à-dire **à-ni**. Cette association aurait impliqué, ici aussi, la désyllabation de **-ni** et la nasalisation de la voyelle **a**, en **an-i**. Le contact de ces deux voyelles aurait pu faire apparaître l'une des voyelles d'ouverture intermédiaire, mais aucune de celles-ci ne pouvant véhiculer un pluriel, la seule possibilité qui pouvait satisfaire à la fois le principe d'économie et l'expression du pluriel était la voyelle *ì*, à travers une assimilation régressive totale.⁷ Si de telles hypothèses étaient confirmées, on devrait admettre que si la langue refuse l'assimilation de la voyelle d'un monosyllabe de type CV, elle accepte celle de la voyelle d'un monosyllabe de type V.

2.2.2. Outre le statut de pronom allocuté pluriel qu'il a ici, le segment **xà** est, en soninké, un morphème à statut multiple. Il est attesté, en tant que particule adnominale, associé à un constituant nominal, en tant que particule adverbale, associé à un constituant verbal, en tant que particule nexique, rattaché au nexus de l'énoncé, en tant que conjonction, assurant la relation entre deux propositions, etc. Quelle que soit son apparition au sein de l'énoncé, ce morphème véhicule au moins une valeur additive, s'agissant là du noyau de sens commun à ses différents statuts.

L'hypothèse qui peut être formulée ici est celle selon laquelle, historiquement, le pronom allocuté pluriel n'était pas **xà**, tel qu'il apparaît ici, **xà** n'était pas un pronom mais un morphème qui s'associait à un pronom dans le but d'exprimer la valeur de l'allocuté pluriel 'vous'. Le morphème **xà** intervenait alors en tant que particule adnominale associée au nominal qu'est le pronom, et véhiculait non seulement une valeur additive, mais surtout la valeur rendue par le français 'aussi', tel que cela apparaît de manière quotidienne dans la langue.

- | | | |
|------|---------------------|---------------------------|
| (50) | yúgon' dága | yúgon' xà dága |
| | L'homme est parti. | L'homme aussi est parti. |
| (51) | ín rí | ín xà rí |
| | Je suis venu. | Moi aussi suis venu. |
| (52) | ò sòxo | ò xà sòxo |
| | Nous avons cultivé. | Nous aussi avons cultivé. |

Dans cette perspective, on peut penser, dans le cas le plus simple, que la valeur de l'allocuté pluriel était rendu par un segment comprenant l'altéritif allocuté **án'** 'tu, toi' et le morphème **xà**, ce dernier apparaissant autant de fois moins une qu'il y avait d'individus allocutés, ce qui impliquait une conception du 'vous', en 'toi, toi aussi, aussi, aussi, etc.', c'est-à-dire, en **án', án' xà, xà, xà, etc.** qui, avec le temps, a vu l'abandon du pronom au profit du seul morphème.⁸

3. LES PRONOMS A FORME UNIQUE

Les pronoms que sont le réflexif **dú** et le totalisatif **sú** sont chacun caractérisés par l'unique forme qu'il offre quelle que soit son apparition au sein de l'énoncé. Dans l'état

⁷ Signalons que les deux formes à 'il, elle, lui' et **ayi** 'ils, elles, eux' du suppléant sont attestés en maninka de Siguirí (Guinée).

⁸ Le lexique soninké-français de la D.N.A.F.L.A. du Mali mentionne deux formes **a** et **axa** de l'allocuté pluriel. La forme **axa** peut être considérée comme un indice de confirmation de notre hypothèse.

actuel des connaissances, on peut considérer que chacun de ceux-ci est constitué d'un segment inanalysable.

3.1 LE RÉFLEXIF *dú*

Le réflexif *dú*, qu'il convient de ne pas confondre avec le subjectif réfléchi *í*, est attesté en fonction d'objet ou de circonstant au sein de l'énoncé, et en fonction de détermination au sein d'un syntagme nominal.

- (53) *ín dà dú kátu*
je ACC moi-même frapper
Je me suis frappé.
- (54) *yàxaren' má dú kári*
la^femme ACC^NEG elle-même tuer
La femme ne s'est pas tuée.
- (55) *sáajò séfe tí dú*
Saajo a parlé de lui-même (de son gré).
- (56) *yúgon' kára tí dú*
L'homme est mort de lui-même.
- (57) *dú kàgande búren yà nì*
de^soi-même gratter mauvais PRED^NOMPOSTPOS
Gratter soi-même est mauvais.
- (58) *dú kònŋen' má xòto*
de^soi-même parler ACC^NEG être^difficile
L'action de parler de soi-même n'est pas difficile.

3.2 LE TOTALISATIF *sú*

Le totalisatif *sú* est attesté en fonction de détermination au sein d'un syntagme nominal.

- (59) *ì sú kára*
Eux tous sont morts.
- (60) *léminen' dà jín' sú míni*
l'enfant ACC l'eau toute boire
L'enfant a bu toute l'eau.
- (61) *wáagì dà yúgun' sú kà*
Waagi ACC les^hommes tous insulter
Waagi a insulté tous les hommes.
- (62) *wàxanten' dà gùllon' sédi xà sù*
le^fou ACC les^cailloux jeter vous tous
Le fou a jeté les cailloux sur vous tous.
- (63) *ò sú wà yère*
Nous tous sommes ici.

4. LES FORMANTS DU PRONOM

Tout pronom en usage en soninké, montrant une aptitude à être décomposé en unités significatives, l'a été dans les sections précédentes de cette étude. A ce stade de

la vérification de l'hypothèse de départ, les formants de nos pronoms en tant que segments constitutifs de ceux-ci, sont connus. Il conviendra maintenant d'identifier, en termes de statut chacun de ces formants, ce qui permettra de dresser un tableau morphologique du pronom.

4.1 LE MORPHÈME MAJEUR

Observons les marques à signifiant latent \emptyset , et manifeste **-n'** et **-nu**. Ces marques sont inanalysables en unités du même niveau, il s'agit donc d'unités significatives minimales. Elles ne sont jamais réalisées en isolation, elles n'expriment jamais un signifié autonome, et elles n'assument aucune fonction primaire au sein de l'énoncé. Elles occupent toujours la même position, elles sont toujours suffixées à un autre segment, elles ne peuvent exprimer leur signifié que dans cette association, elles sont donc en dépendance de ce segment. Elles apparaissent dans un inventaire fermé, elles constituent un système au sein duquel elles véhiculent les valeurs que sont le singulier, le pluriel, le générique ou le spécifique. Enfin, ces marques sont attestées dans la majorité des pronoms, elles sont, chacune, indispensables à la formation du pronom dans lequel elles apparaissent, elles permettent de distinguer les différentes formes du même pronom. Cependant, elles ne sont pas les éléments de langue qui instituent la différence entre un pronom et un autre, les éléments de langue qui, en fait, constituent l'essence du pronom, ce par quoi le pronom est. La prise en considération de l'ensemble de ces traits impose d'accorder à chacune de ces marques le statut de morphème. Chacune de ces marques étant nécessaire à la formation du pronom dans lequel elle est attestée, il s'agit là d'un part, de morphèmes marqueurs du pronom, et d'autre part, de morphèmes majeurs.

4.2 LA BASE LEXICALE

Observons maintenant les segments à signifiant manifeste tels que **kó**, **mé**, **ké**, **í**, **à**, **dú**, etc. Ceux-ci sont des segments inanalysables en unités du même niveau, il s'agit donc, même si pour un segment comme **kitéere** on a fait l'hypothèse d'une origine complexe, d'unités significatives qui, en synchronie, sont minimales. Ces segments peuvent être réalisés en isolation, ils sont dotés chacun d'un signifié propre et autonome et ils assument, associés à l'une des marques observées plus haut, une fonction primaire au sein de l'énoncé. Ils apparaissent dans un inventaire limité, ils constituent un système et ils véhiculent des valeurs traditionnellement reconnues aux pronoms, telles l'interrogatif, le démonstratif, le relatif, l'indéfini, etc. Enfin, ces segments expriment, chacun, la même valeur, quelle que soit la forme du pronom dans laquelle ils sont réalisés, ils instituent ainsi la différence entre un pronom et un autre, et constituent, chacun, l'essence d'un pronom. Même si, pour certains pronoms comme l'allocutif pluriel **ò** et l'allocuté pluriel **xà**, on a mis en doute à travers des hypothèses une origine et une nature lexicales, on doit, en synchronie et en raison des traits qui les caractérisent, reconnaître à tous les segments dont il est question ici le statut de base lexicale pronominale. S'agissant d'unités minimales, ces segments sont des bases simples.

4.3 UN TABLEAU MORPHOLOGIQUE DES PRONOMS

Ainsi apparaît, au terme de cette étude, la morphologie du pronom en soninké. Celui-ci fait usage d'une base lexicale qui lui est propre et d'un morphème majeur qu'il partage avec les autres nominaux. Il peut apparaître sous le seul signifiant de celle-ci, ou dans l'association de la base et du morphème. Le pronom singulier générique est la forme à partir de laquelle se construisent les autres pronoms. Elle donne, associée à la marque **-n'** le pronom singulier spécifique, associée à la marque **-nu** le pronom générique pluriel, enfin associée aux marques **-nu** et **-n'** le pronom pluriel spécifique.

VALEUR	FORME	BASE	MORPHÈME			
			sing. Ø	gén. Ø	plur. nu	spéc. n'
interrogatif subjectif	kó	kó	v	v		
	kón'	kó	v			v
	kóonu	kó		v	v	
	kóonun'	kó			v	v
interrogatif alternatif	ká	ká	v	v		
	kán'	ká	v			v
	kánnu	ká		v	v	
identifiant	kánnun'	ká			v	v
	mé	mé	v	v		
	mén	mé	v			v
	méenu	mé		v	v	
interrogatif objectif indéfini	méenuun'	mé			v	v
	mánne	mánne	v	v		
	mánnen'	mánne	v			v
	yògo	yògo	v	v		
relatif	yògonu	yògo		v	v	
	bé	bé	v	v		
	béenu	bé		v	v	
démonstratif ostensif	ké	ké	v	v		
	kén'	ké	v			v
	kú / kúunu	ké		v	v	
démonstratif altéritif	kún'	ké			v	v
	kìtéere	kìtéere	v	v		
	kìtéeren'	kìtéere	v			v
	kùtúuru	kìtéere		v	v	
subjectif	kùtúurun'	kìtéere			v	v
	réflechi	í	v	v		
	allocutant	ín'	v			v
	altéritif					
suppléant allocuté	à	à	v	v		
	án'	à	v			v
allocutant	ò	ò				
allocuté	xà	xà				
suppléant	ì	ì				
réflexif	dú	dú				
totalisatif	sú	sú				

RÉFÉRENCES

- Benveniste, Emile. 1966. Problèmes de linguistique générale 1. Paris : Gallimard.
- Diagana, Ousmane M. 1980. Approche phonologique et morphologique du parler soninké de Kaedi (Mauritanie). Paris : Université Paris V.
- . 1984. le parler soninké de Kaedi (Mauritanie) : syntaxe et sens. Paris: Université de Paris V.
- Diagana, Y. 1990. Éléments de grammaire du soninké. Paris : INALCO.
- D.N.A.F.L.A. 1979. Lexique soninké-français. Bamako : D.N.A.F.L.A.
- Grégoire, C. 1987. Morphophonologie et morphologie nominales en soninké. Mandenkan 13:1-59.
- Halaoui, Nazam. 1990. La morphologie du numéral en soninké. Mandenkan 19:47-68.
- Houis, Maurice. 1971. Les pronoms inclusifs. Annales de l'Université d'Abidjan, Série H, fascicule hors série, 1:31-41.
- . 1974. La description des langues négro-africaines, 2 : une problématique grammaticale. Afrique et langage 2:5-39.
- . 1977. Plan de description systématique des langues négro-africaines. Afrique et langage 7:5-65.
- . 1983. Des unités significatives : préalables à la lexicographie. Afrique et langage 19:5-31.
- Platiel, Susanne. 1981. Phonologie du soninké : une tentative d'analyse dynamique. Mandenkan 1:79-106.
- Institut de Langues Nationales. 1983. Recueil de textes de la tradition orale soninké. Nouakchott : I.L.N.
- Soumaré, M. 1984. Le soninké en Mauritanie : étude dialectologique. Nouakchott : I.L.N.